ENVIRONMENTAL AND PEACE NETWORK IN AFRICA (EPENA)

13b AVENUE DE LA RESIDENCE, COMMUNE IBANDA, VILLE DE BUKAVU, RDC
E-mail: executivedirector@epena.org
Web site : https://epena.org
Ressources humaines: ressources-humaines@epena.org
Gestion des plaintes : plaintes@epena.org
Contacts : (+243) 991 830 560 et WhatshApp: (+243) 851 060 601
Contacts Dakar et France : +221 78 751 35 24 / +33 659 15 25 92

PLANIFICATION STRATEGIQUE D'ENVIRONMENTAL AND PEACE NETWORK IN AFRICA (EPENA)

ANNEES: 2025-2030

Table des matières

1. PRENTATION DE L'ORGANISATION D'ENVIRONMENTAL AND PEACE NETWORK IN AFRICA (EPENA) 3

1) Statuts de l'organisation 3

2) Notre vision 3

3) Notre mission 4

4) Notre théorie de changement 4

5) Nos valeurs 4

6) Notre devise 4

7) Notre but 4

8) Nos approches 4

9) Nos objectifs 4

10) Réseautage et partenariats 5

12) Résultants escomptés 5

13) Rayons d'actions en RDC : 5

14) Nos cibles 5

15) Nos piliers programmatiques 5

2. ANALYSE DU CONTEXTE 6

Tableau 1 : Analyse des risques 6

3. ANALYSE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION 8

1) Théorie de changement 8

La théorie de changement de notre plan stratégique 2025-2030 est : 8

2) Résultats à court termes 8

3) Planification à mettre en œuvre 10

Tableau 2 : Actions à mettre en œuvre 10

16) Suivi et Évaluation 11

1. PRENTATION DE L'ORGANISATION D'ENVIRONMENTAL AND PEACE NETWORK IN AFRICA (EPENA)

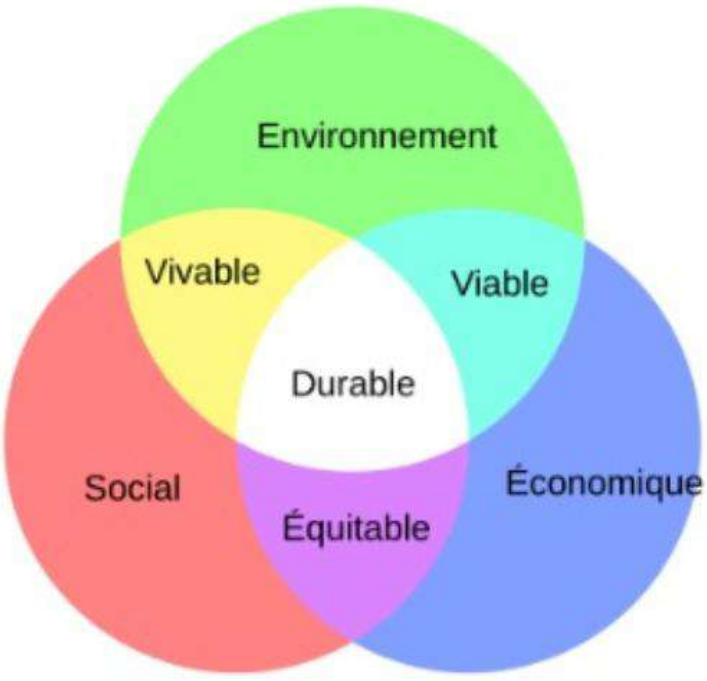
1) Statuts de l'organisation

L'Environnemental and Peace Network in Africa (EPENA) est un dispositif qui soutient et facilite le réseautage des organisations non gouvernementales congolaises des droits de l'homme. Créée en 2020, elle est reconnue par la loi n° 004/2001 du 20 juillet 2001 portant dispositions générales applicables aux associations sans but lucratif et aux établissements d'utilité publique en République démocratique du Congo.
Elle est reconnue par l'acte authentique n° 2653/2024 et par le certificat d'enregistrement n° 168/FR/2024 du ministère des Affaires sociales, Actions humanitaires et solidarité nationale, ainsi que par l'accusé de réception de la demande de personnalité juridique n° 218 du 14 janvier 2025. Basée sur l'approche scientifique et constructive, elle choisit la coopération et le dialogue. EPENA travaille pour une société démocratique, respectueuse des droits humains, et lutte contre la pauvreté et la protection de la nature, afin que l'homme et la nature soient en parfaite harmonie pour un développement durable.

2) Notre vision

Construire une société dans laquelle les individus cohabitent en harmonie les uns avec les autres et avec la nature, et contribuent activement à la réduction des effets du changement climatique pour un avenir durable. « Établir une société dans laquelle les individus vivent en harmonie les uns avec les autres et avec leur environnement naturel, tout en participant activement à l'atténuation des effets du changement climatique pour garantir un avenir durable. La vision de EPENA consiste donc à :
- La promotion de la paix et la réconciliation communautaire
- La protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles et
- Le renforcement des capacités des communautés locales pour un développement durable.

EPENA cherche à contribuer à l'intersection des trois préoccupations dites « les trois piliers du développement durable » suivants :



3) Notre mission

L'objectif est d'accroître la protection des populations civiles affectées par l'insécurité climatique, les conflits, les déplacements et les violations des droits humains, tout en prévenant et atténuant les risques futurs pour ces communautés vulnérables.

4) Notre théorie de changement

Si les détenteurs des droits et les détenteurs des obligations incluant les peuples autochtones pygmées, apportent des réponses aux défis du changement climatique et aux conflits auxquels ils sont confrontés, si leurs capacités sont renforcées et s'ils acquièrent des compétences vitales, et si les ressources nécessaires sont mobilisées, Alors EPENA facilitera la convergence et la synergie des actions. Les acteurs locaux seront habilités à trouver des solutions efficaces, synergiques et durables aux problèmes sociaux et environnementaux de leurs sociétés, dans une approche basée sur les droits humains.

5) Nos valeurs

Nous défendons l'Humanisme, le Courage, le Respect, le Réseautage, le Volontariat et l'Impact (HCRRVI) comme principes fondamentaux qui guident toutes nos actions et nos engagements. L'organisation est également attachée aux valeurs fondamentales des Nations unies, telles qu'elles sont énoncées notamment dans la Charte des Nations unies (*https://www.un.org/fr/about-us/un-charter*) et dans la Déclaration universelle des droits de l'homme *(https://www.un.org/fr/about-us/universaldeclaration-of-human-rights*).

6) Notre devise

Réussir ensemble dans la paix, pour l'excellence, l'innovation, l'intégrité sociale, le respect des droits humains et la sauvegarde de la nature.

7) Notre but

Les femmes et les hommes leaders sont à même d'apporter des solutions concrètes aux défis environnementaux de la société grâce à des idées créatives et novatrices qui favorisent l'autodétermination.

8) Nos approches

Le réseautage, l'innovation, les partenariats, la recherche, la sensibilité aux conflits et l'inclusion sociale sont au cœur de nos stratégies pour relever les défis liés aux changements climatiques, aux conflits et à la protection des populations vulnérables. Les approches locales de la consolidation de la paix dans le domaine de l'environnement suscitent un intérêt croissant. Les chercheurs et les praticiens explorent activement les moyens de décoloniser la consolidation de la paix environnementale et d'impliquer les peuples autochtones et d'autres groupes.

9) Nos objectifs

***A Court Terme** : EPENA vise à :*

- ✓ Mettre en place des programmes pilotes dans des régions spécifiques pour tester des approches innovantes en matière de gestion des ressources naturelles.

- ✓ Organiser des ateliers communautaires pour sensibiliser aux liens entre les droits humains, l'environnement et la paix.

***Objectifs à long Terme** : à long EPENA vise à :*

- ✓ Établir un réseau régional d'organisations partageant les mêmes idées pour renforcer la collaboration.
- ✓ Influencer les politiques publiques au niveau national et régional concernant les droits humains et la gestion durable des ressources naturelles.

10) Réseautage et partenariats

Nous facilitons la collaboration entre organisations locales, nationales et internationales afin de maximiser l'impact des initiatives liées à la protection et à la gestion durable des écosystèmes. Sous cet angle, EPENA engage toutes ces parties prenantes pertinentes à travailler ensemble, y compris :

- Les gouvernements locaux et nationaux.
- Les communautés autochtones et/ou locales affectées par les conflits environnementaux.
- D'autres ONG locales, nationales et organisations internationales travaillant dans le domaine de paix et environnement.

11) Ressources Nécessaires

EPENA, identifier le financement nécessaire, y compris à partir des subventions gouvernementales, des partenariats avec le secteur privé, des contributions individuelles ou collectives philanthropique.

12) Résultants escomptés

Des femmes et des hommes de nouvelles générations, déterminés à mettre leurs compétences intellectuelles, morales, physiques, économiques et sociales au service de changements durables, activent les innovations et créent des emplois sensibles aux conflits.

13) Rayons d'actions en RDC :

Sans prétendre restreindre l'étendue du rayon d'action d'EPENA, ses interventions se concentrent principalement dans 9 provinces de la RDC, notamment les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Tanganyika, du Maniema, de la Tshopo, de l'Ituri, du Bas-Uélé, du Haut-Uélé et de Kinshasa. L'action de EPENA pourrait être étendue à d'autres provinces ou même au-delà des frontières de la RDC, en fonction des besoins identifiés et des opportunités qui se présenteraient.

14) Nos cibles

EPNA concentre principalement ses efforts sur les personnes démunies, les victimes de violations des droits humains, de la sécurité climatique et de la paix. Les victimes des conflits armés et des catastrophes naturelles, les jeunes filles et garçons, les hommes et les femmes ambassadeurs de paix, ainsi que les peuples pygmées autochtones.

15) Nos piliers programmatiques

Les actions d'interventions d'EPENA sont concentrées sur 5 principaux axes :

1) Recherche scientifique
2) Résilience environnementale et sécurité climatique
3) Protection et filet de sécurité sociale
4) Réponses aux urgences et sécurité alimentaire
5) Monitoring de protection, Santé Sexuelle et Reproductive, Droits humains et Leadership féminin

2. ANALYSE DU CONTEXTE

La RDC est un pays situé au cœur de l'Afrique, avec une superficie de plus de 2 millions de kilomètres carrés. Les provinces de l'Est, notamment celles du Tanganyika, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri et Tshopo sont caractérisées par des conflits armés récurrents, une instabilité politique et une dégradation de l'environnement. Paradoxalement ces provinces sont aussi caractérisées par une richesse naturelle immense, incluant des ressources minérales comme le coltan, cassitérite et l'or. Cependant, cette richesse a souvent conduit à des conflits armés et à la dégradation continue et des violations des droits humains. L'économie locale dans ces provinces est largement informelle et dépendante de l'agriculture de subsistance. La pauvreté reste un défi majeur, avec un taux d'accès limité aux services essentiels tels que l'éducation et la santé. Cette région riche en ressources naturelles est également confrontée à des défis environnementaux significatifs. La déforestation, causée par l'exploitation forestière illégale et l'agriculture extensive, menace la biodiversité ou écosystème local. Les écosystèmes aquatiques souffrent également de la pollution due aux activités humaines d'exploitation artisanale et semi industrielle des ressources naturelles. Dans sa stratégie EPENA a intègre des approches visant à promouvoir la durabilité environnementale ou la sécurité environnementale tout en répondant aux besoins économiques des communautés autochtones et locales.

Le climat politique en RDC est instable, avec une histoire marquée par des conflits internes et une gouvernance fragile. Les institutions locales accusent des faiblesses d'ordre organisationnelle, c'est pourquoi EPENA mise sur la compréhension approfondie du paysage politique et établir des partenariats avec les autorités Étatiques et non Étatiques afin de mieux adresser les tensions ethniques qui exacerbent souvent les conflits dans ces provinces.

La diversité culturelle dans les provinces orientales influence également les dynamiques sociales et communautaires. Les différentes ethnies vivant dans les provinces de l'Est de la RDC ont leurs propres pratiques traditionnelles et systèmes de croyances qui peuvent affecter leur perception des initiatives environnementales et de paix, pour ce faire EPNA travaillera sur l'engagement des communautés dans un dialogue respectueux pour assurer une acceptation et une participation active aux différentes initiatives implémentées.

Il est ainsi impératif d'effectuer une analyse approfondie des risques afin de mieux comprendre les dynamiques contextuelles des provinces orientales de la République Démocratique du Congo ainsi que celles de la ville de Kinshasa, qui constituent les zones d'intervention prioritaires pour l'ONG EPENA

Tableau 1 : Analyse des risques

Sécurité	Environnement	Socio-culturel	Politique	Economique

*Assassinat *Présence des groupes armés dans les aires protégées *Guerres récurrentes *Accessibilité physique et matérielle difficile dans certaines zones *Faible couverture téléphonique pour faire des alertes *Conflits inter et intra-communautaire *Utilisations des enfants dans les groupes armées et dans les carrés miniers	*Augmentation des inondations dans la capitale et dans les provinces *Mouvement de la population liés au changement climatique *Pression de la population sur l'environnement *Pollution des rivières et lacs *Augmentation de déforestation des aires protégées *Braconnage des ressources *Dégradation des paysages et écosystèmes importants *Exploitation du gaz *Faible implication des peuples autochtones et communautés riveraines dans la prise de décision sur la gestion des aires protégées *Feu de brousse et déforestation, *Mauvaise gestion des bassins versants (cas des érosions et des inondations) *Exploitation minière par les GA dans les aires protégées : PNKB, Lwama, Itombwe *Conflit hommes-faune-flore : ravage des champs par les animaux aquatiques (hippopotames, éléphants, singes) *Mauvaise gestion des déchets *Faible participation des entreprises dans les efforts de lutte contre le changement climatique *Faible implication des populations locales dans le programme de lutte	*Prolifération des sectes *Interdiction des femmes à participer à certains événements culturels *Faible participation des peuples autochtones (PA) dans les activités environnementales *Accaparement des terres ancestrales des PA pour la transformation des aires protégées et les parcs *Non prise en compte des valeurs et pratiques culturelles dans la protection de l'environnement *Les us et coutumes rétrogrades *Tribalisme *Exode rural *Faible éducation environnementale *Conflits communautaires liés aux retombées de la conservation de la nature *Marginalisation de certaines communautés locales et PA *Prolifération	*Mauvaise gouvernance (Faible application des lois et politiques en matière de l'environnement) *Guerres d'agressions étrangères/M23/AFC *Tribalisme *Lourdeur dans les procédures administratives *Absence de l'autorité de l'Etat dans l'application des décisions *Faible engagement des acteurs politique *Faible capacité des autorités à production des programmes *Corruption et trafic d'influences *Instabilité des acteurs politiques : changement récurrent des animateurs *Ingérence de la politique dans les affaires coutumières et dans la gestion des conflits communautaires *Clientélisme *Restriction de l'espace civique *Manque d'accompagnement du gouvernement *Conflits des limites entre gestionnaires des	*Commerce transfrontalier comme source des conflits *Mauvais état des infrastructures (routières) *Faible capacités d'organisation dans la chaîne des valeurs des produits environnementaux *Porosité des frontières entraînant le commerce illicite *Manque d'industrie *Inflation de la monnaie *Pression humaine sur les zones de frayeur (dans les lacs) *Faible accessibilité de la RDC au financement dans le domaine environnemental *Faible collaboration entre les entreprises privées avec la communauté *Mouvements de la population suite à la baisse de la production agricole (au Nord-Kivu, Sud-Kivu et Ituri) *Faible revenu de la population et dépendance vis-à-vis de l'environnement *Faible accès aux crédits Menace de la souveraineté alimentaire *Faible application des lois et des mesures d'indemnisation et de réparation des dommages causés par les entreprises (RSE) *Economie dépendant essentiellement du secteur primaire (pêche, agriculture, chasse) au lieu d'être extravertie Surtaxassions *Délabrement des routes de desserte agricole *Transhumance : déplacement des éleveurs vers les aires protégées à la recherche des pâturages à la suite de rareté des terres dans leurs milieux

	contre le changement climatique *Insuffisance des textes et lois sur la protection de l'environnement *Mauvaise gestion et occupation des zones littorales: agriculture, exploitation du sable,*Faible coordination des acteurs de la société civile dans la lutte contre le changement climatique	des sectes religieuses Proxénétisme	aires protégées et les entités administratives *Signature des accords non inclusifs avec les exploitants des ressources naturelles (mines, forêts, gaz, terres	*Exploitation anarchique des ressources environnementales à cause du chômage *Faible capacité d'approvisionnement en semences et plantules *Accaparement des terres à cause de la bombe du cacao *Usage des techniques destructives de la vie aquatique

3. ANALYSE STRATEGIQUE ET PLANIFICATION

1) Théorie de changement

La théorie de changement de notre plan stratégique 2025-2030 est : ***D'ici 2030, le réseau EPNA mobilisera des ressources, gérera de manière durable et inclusive des écosystèmes, et permettra à davantage de détenteurs de droits et d'obligations de développer des capacités de protection des droits humains, de résilience et d'entreprendre des initiatives de lutte contre le changement climatique.***

2) Résultats à court termes

- Les organisations de la société civile (OCS) bien structurées et légitimes s'engagent effectivement dans l'accompagnement et la résilience des agriculteurs, s'appuient sur les droits des communautés locales ainsi que des peuples autochtones et favorisent l'égalité des sexes ;
- La conservation équitable et inclusive des ressources naturelles basée sur les responsabilités des parties prenantes favorise la restauration des écosystèmes dégradés, la souveraineté alimentaire et répond aux besoins spécifiques des femmes, des jeunes, des enfants et des peuples autochtones ;
- Les OCS s'engagent dans l'accompagnement et la résilience des agriculteurs, s'appuient sur les droits des communautés locales et des peuples autochtones, et favorisent l'égalité des sexes, renforcent leurs compétences à tous les niveaux et participent à la réforme des politiques foncières, agricoles, environnementales et à la transition énergétique ;
- L'espace civique des organisations de la société civile augmente, ce qui facilite l'identification des champions de l'environnement. - dialogue avec les détenteurs politiques et du secteur privé sur le financement des initiatives de l'économie verte basée sur les valeurs écologiques (forêts, tourbières, et biodiversité) ;
- Les OCS collaborent avec les détenteurs d'obligations afin de stimuler les investissements sur les marchés internationaux de carbone. - les moyens de subsistance et l'emploi décent en faveur des communautés locales ;
- Le réseau EPNA dispose d'alliances, de coalitions solides et de systèmes d'alertes précoces innovants, et mobilise des fonds pour influencer les lois ;
- La sécurité alimentaire, sanitaire, et environnemental sont assurées par des accords/traités internationaux;

- Les communautés locales sont soutenues par le biais du lobbying et du plaidoyer, et sensibilisées pour qu'elles exigent leur participation inclusive dans le processus de prise de décision ;
- Les législateurs et les services techniques sectoriels disposent des capacités suffisantes pour proposer et réviser les lois foncières agricoles, environnementales et forestières, et élaborer les mécanismes d'application ;
- De bonnes pratiques de base sur l'approche participative de gestion des déchets et la gestion intégrée des eaux douces sont partagées lors de séances de sensibilisation sur le système agricole et agroalimentaire durable ;
- Les détenteurs des obligations et les détenteurs des droits développent des filets de protection sociale et mettent en œuvre le plan de distribution des bénéfices liés à l'exploitation des ressources naturelles ;
- Les décideurs politiques s'impliquent dans l'application des mesures pour influencer le changement en matière de braconnage, de déforestation et de trafic illicite des ressources naturelles ;
- Les communautés locales résilientes accèdent à des subventions, développent des initiatives agropastorales et sont accompagnées pour accéder au marché ;

- L'agriculture dirigée par les agriculteurs et fondée sur les droits favorise l'égalité des sexes, l'agro écologie et la protection des peuples autochtones.

3) Planification à mettre en œuvre

La planification stratégique permettra à EPENA de déterminer sa direction à court et à long terme. Tous les principaux risques et défis se recoupent en sept principaux thèmes de notre plan stratégiques pour les années 2025-2030 reprisent dans le tableau de planification ici-bas:

Tableau 2 : Actions à mettre en œuvre

Actions/activités	Zones d'intervention	Parties prenantes	Hypothèses / conditions
Axe stratégique : 1. Recherche scientifique			
○ Mener un lobbying national et international en faveur d'un financement dans la recherche scientifique en faveur des écosystèmes clés du bassin du Congo (forêt, eaux, tourbières)	National (Kinshasa) et provincial (Nord Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika) et international	Membres consortium, autres membres de la Société civile, le gouvernement (ministères sectoriels de l'environnement, de l'ESU] et de la recherche scientifique), les Universités, les autorités coutumières,	Si la sécurité est garantie, si les moyens financiers sont disponibles, si chaque acteur s'implique personnellement et si la liberté et l'espace physique de la société civile sont garantis.
○ Renforcer la collaboration entre la société civile et les chercheurs scientifiques	National (Kinshasa) et provincial (Nord Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika)	Membres consortium, autres membres de la, Société civile, le gouvernement (ministères sectoriels), les universités, les autorités coutumières,	Idem
○ Organiser des conférences – débat sur les enjeux du changement climatique	National (plaine de la Ruzizi) et régionale, toutes les provinces de la RDC	Membres consortium, autres membres de la, Société civile, le gouvernement (ministères sectoriels), les universités,	Idem
○ Création des « Trusts fund » en faveur de la RDC pour financer les projets de recherche dans le secteur de l'environnement (promotion du financement en faveur des projets des recherches et stages internationaux en faveur des jeunes)	National International, régional, national et régional	Gouvernement, société civile, PTF (partenaires technique et financiers), les chercheurs des universités, les membres de la société civile et du consortium, les leaders communautaires	Si le lobbying est mené et réussi auprès des PTF, si la transparence dans la gestion financière est garantie,
○ Produire la cartographie des tourbières et analyser les coûts et valeurs marchandes des carbones	Nord Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika	Les membres de la société civile et du consortium, les Universités et instituts supérieurs, les leaders communautaires, les OPJ, gouvernement	Idem, Si les entreprises concernées sont flexibles,
○ Organiser une recherche pour évaluer les pertes et dommages causés par les			

exploitants miniers et forestiers et proposer des pistes de réparation ○ Faire des recherches sur des mutations et leur impact sur l'environnement et proposer des mécanismes d'adaptation au changement climatique (une recherche qui pousse une résilience au niveau local) ○ Mener une étude de production et de gestion des déchets en identifiant les quantités produites, les mécanismes de collectes, d'évacuation et de traitement des déchets ○ Identifier, documenter et poursuivre les cas de violation des crimes environnementaux ○ Vulgariser des lois sur les crimes environnementaux	Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Maniema National National	Les membres de la société civile et du consortium, les leaders communautaires, les OPJ, gouvernement Gouvernements provinciaux locaux, membres du consortium et OSC, les leaders locaux Les corps judiciaires (magistrats, OPJ, avocats, défenseurs judiciaires) et parajudiciaires (greffiers, les huissiers), membres des comités d'alerte Gouvernement, société civile, corps, judiciaires, communautés locales Membres du consortium, autres OSC, gouvernements, judiciaires, les leaders communautaires	Si la sécurité est garantie, les moyens financiers disponibles, s'il y a une implication personnelle de chaque acteur, si la liberté et l'espace physique de la société civile sont garanties Si la sécurité est garantie, les moyens financiers disponibles, s'il y a une implication personnelle de chaque acteur, si la liberté et l'espace physique de la société civile sont garanties Moyens financiers, si disponibilité des experts Si la sécurité est garantie, les moyens financiers disponibles, s'il y a une implication personnelle de chaque acteur, si la liberté et l'espace physique de la société civile sont garanties si disponibilité des experts Si la sécurité est garantie, les moyens financiers disponibles, s'il y a une implication personnelle de chaque acteur, si la liberté et l'espace physique de la société civile sont garanties si disponibilité des experts
Axe stratégique 2. Coopération régionale environnementale			

16) Suivi et Évaluation

○ Identifier les principaux événements et faciliter la participation des acteurs des OCS	International	Membres du consortium, les gouvernements régionaux, les sociétés civiles, les peuples autochtones	Si disponibilité des fonds et des partenaires d'appui, si accès à l'information à temps et l'exploiter
○ Initier les consortiums et des mécanismes de programmation au niveau régional	International	Membres du consortium, les gouvernements régionaux, les sociétés civiles, les peuples autochtones	Idem
○ Organiser des réunions coordination au niveau régional		Membres du consortium, les gouvernements régionaux, les sociétés civiles, les peuples autochtones	Idem
○ Promouvoir la coopération transfrontalière dans l'harmonisation des lois et politiques régissant la gouvernance avec nos 9 pays voisins des ressources partagées, commerce transfrontalier	International Région de grands lacs africains et du bassin du Congo	Membres du consortium, les gouvernements régionaux, les sociétés civiles, les peuples autochtones Membres du consortium, les gouvernements régionaux, les sociétés civiles, les peuples autochtones	Idem Idem
○ Identifier les différents instruments et programmes régionaux autour du bassin du Congo et explorer les possibilités/pistes de collaboration	Pays de la région de grands lacs africains et du bassin du Congo	Membres du consortium, les gouvernements régionaux, les sociétés civiles, les peuples autochtones, les organisations de la société civile, les organisations communautaires de base, PCFGL, les organisations internationales et les organisations nationales	Idem
○ Organiser des voyages d'études et d'échanges d'expériences afin d'apprendre des autres	International, régional et national	Idem	Disponibilité des fonds et des partenaires d'appui, accès à l'information à temps et l'exploiter, flexibilité des gouvernements
○ Faciliter les rencontres entre les négociateurs climatiques et de la biodiversité des pays membres du bassin du Congo	Pays de la région de grands lacs africains et du bassin du Congo		
○ Développer les actions de connectivité d'échange d'expérience entre les parcs nationaux dans la sous-région des grands lacs (Nyungwe, Volcan au Rwanda, Parc National de Vuringa et Parc National de Kahuzi-Biega au Sud-Kivu, La réserve naturelle d'Itombwe, la	National	Membres du consortium, les gouvernements régionaux, les sociétés civiles, les peuples autochtones, les organisations de la société civile, les organisations communautaires de base, PCFGL, les organisations internationales et les organisations nationales	Disponibilité des fonds et des partenaires d'appui, accès à l'information à temps et l'exploiter, flexibilité des gouvernements

réserve de Nganja, Lwama-Kivu, Kabobo Tanganyika et Lomami en RDC et Ruvubu et la réserve de la Ruzizi au Burundi.			
○ Renforcer la coopération transfrontalière et la mise en œuvre de la cogestion durable de la pèche et des zones humides.	International	Membres du consortium, autres OSC, gouvernements régionaux	Disponibilité des fonds et des partenaires d'appui, accès à l'information à temps et l'exploiter, flexibilité des gouvernements
Axe stratégique 3: Gouvernance des ressources naturelles, conservation de la biodiversité, gestion des conflits et éducation environnementale.			
Sous axe stratégique 3. 1. Gouvernance des ressources naturelles			
Proposition des lois et édits sur l'exploitation illicite des ressources naturelles	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uélé et Haut Uélé	L'Etat congolais (parlement provinciaux), les organisations de la société civile des provinces ciblées, les organisations de base et les communautés autochtones	Disponibilité des fonds Volonté des parlementaires
Vulgarisation des lois et édits produits et sensibilisation des communautés	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	L'Etat congolais à travers les services techniques de la justice et de l'environnement, les organisations de la société civile (OSC), les OBC et les communautés locales et peuples autochtones	Si les édits existent et s'ils sont publiés Si disponibilité des moyens financiers
Recherche-action dans le domaine de l'exploitation des ressources dans les provinces afin d'identifier différents problèmes et conflits entre acteurs mais également comprendre les besoins en termes de responsabilité sociale des entreprises vis-à-vis de la communauté locale	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Les institutions universitaires et OSC, les sociétés, les centres de recherche	Disponibilité des moyens financiers, Question sécuritaires dans les sites d'exploitation, Disponibilité des experts dans le domaine environnemental
Organisation des dialogues et renforcement des capacités des parties prenantes	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Services techniques Les OSC, Les universités et centres de recherche	Disponibilité des moyens financiers Disponibilité des cadres permanents de concertation, des dialogues communautaires sur la gouvernance des ressources naturelles
Mettre en place des fonds communs pour la réparation des pertes et dommages environnementaux	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo,	Les PTF, l'Etat, les OSC (organisations de la société civile)	Plaidoyer à tous les niveaux (international, régional, national et local

	Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele		Si les partenaires comprennent bien la nécessité des fonds à mettre en place
Organiser le travail en retraite avec les commissions budgétaires, juridiques et ressources naturelles de l'assemblée nationale et sénat et celles des assemblées provinciales pour influencer les décisions lors de propositions des lois budgétaires en faveur de la nature dans le bassin du Congo en RDC.	National	Membres du consortium, autres OSC, gouvernement, judiciaires	Disponibilité des moyens financiers Disponibilité des cadres permanents de concertation, des dialogues communautaires sur la gouvernance des ressources naturelles
Sous axe stratégique 3. 2 : Conservation de la biodiversité			
Installation des pépinières communautaires des espèces endogènes/autochtones	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	OSC, les chefs locaux, les OBC, ICCN, institutions universitaires et centres de recherche, les chefs coutumiers, les radios télévision, les PTF, les communautés locales et peuples autochtones	Si nous avons accès au fond, nous aurons les semences, les experts, la disponibilité des forêts, la sécurité va nous permettre d'atteindre toutes les actions prédéfinies
Inventaires des espèces en voie de disparition dans les forêts communautaires	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	OSC, les chefs locaux, les OBC, ICCN, institutions universitaires et centres de recherche, les chefs coutumiers, les radios télévision, les PTF, les communautés locales et peuples autochtones	Si nous avons accès au fond, nous aurons les semences, les experts, la disponibilité des forêts, la sécurité va nous permettre d'atteindre toutes les actions prédéfinies
Education sur la conservation de la biodiversité	Sud Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	OSC, les chefs locaux, les OBC, ICCN, institutions universitaires et centres de recherche, les chefs coutumiers, les radios télévision, les PTF, les communautés locales et peuples autochtones	Si nous avons accès au fond, nous aurons les semences, les experts, la disponibilité des forêts, la sécurité va nous permettre d'atteindre toutes les actions prédéfinies
Organisation des dialogues communautaires issus des retombées de la conservation de biodiversité	Sud Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	OSC, les chefs locaux, les OBC, ICCN, institutions universitaires et centres de recherche, les chefs coutumiers, les radios télévision, les PTF, les communautés locales et peuples autochtones	Si nous avons accès au fond, nous aurons les semences, les experts, la disponibilité des forêts, la sécurité va nous permettre d'atteindre toutes les actions prédéfinies
Organisation des émissions radio télévisées	Sud Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo,	OSC, les chefs locaux, les OBC, ICCN, institutions universitaires et centres de recherche, les chefs	Si nous avons accès au fond, nous aurons les semences, les experts, la

	Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	coutumiers, les radios télévision, les PTF, les communautés locales et peuples autochtones	disponibilité des forêts, la sécurité va nous permettre d'atteindre toutes les actions prédéfinies
Accompagnement de la foresterie communautaire	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	OSC, les chefs locaux, les OBC, ICCN, institutions universitaires et centres de recherche, les chefs coutumiers, les radios télévision, les PTF, les communautés locales et peuples autochtones	Si nous avons accès au fond, nous aurons les semences, les experts, la disponibilité des forêts, la sécurité va nous permettre d'atteindre toutes les actions prédéfinies
Identification des zones à biodiversité clé sous gestion communautaire et peuples autochtones dans les provinces du Sud-Kivu et du Maniema (grands singes, gorilles, éléphants, pangolins et autres petits mammifères).	National	Idem	Idem
Protection communautaire des hippopotames, crocodiles, et valorisation en site d'attraction touristique à intérêt communautaire (cf. convention de CITES /Washington) de la rivière Ruzizi et lac Tanganyika.	National	Idem	Idem
Création des couloirs écologiques et connectivites des habitats de la biodiversité du territoire de Fizi entre la Reserve Naturelle d'Itombwe, la réserve de faune de Ngandja, le domaine de chasse de Lwama et les forêts des communautés locales et peules autochtones pygmées au Sud-Kivu et Maniema.	National	Idem	Idem
Gestion de conflit homme et faune	National	Idem	Idem
Protection de pangolin dans les provinces du Sud-Kivu, Nord-Kivu et Maniema	National	Idem	Idem
Mener des enquêtes sur les criminalités fauniques et floristiques autour et dans les aires protégées dans le grand Kivu (Sud-Kivu, Nord-Kivu et Maniema).	National	Idem	Idem

Appuyer en équipements et en ration alimentaire les écogardes de la réserve naturelle d'itombwe, de la réserve de faune de Ngandja et de la réserve de Lwama et Lomami.	National	Idem	Idem
Renforcement des capacités des communautés locales et peuples autochtones pygmées sur la surveillance et le suivi des espèces protégées dans les forêts communautaires au Sud-Kivu, Nord Kivu, Maniema.	National	Idem	Idem
Accompagnement de la délimitation participative des aires protégées au Sud Kivu et Maniema et Nord Kivu.	National	Idem	Idem
Organiser une conférence régionale d'élaboration d'une stratégie régionale commune de lutte contre les changements climatiques et la perte de la biodiversité par les organisations de la société civile du Bassin du Congo.	National	Idem	Idem
Organiser des ateliers de renforcement du cadre légal en termes de responsabilités du Conseil Consultatif national et provinciaux des Forêts, Conseil Agricole, Comité de gestion en agriculture rural, Comité Local de Développement, Conseil de Gouvernance pour la Conservation et le Développement, commission technique d'aménagement des forêts.	National	Idem	Idem
Sous axe stratégique 3. 3. Accompagner et améliorer les mesures d'incitation pour la gestion durable des forêts et le développement des alternatives énergétiques et d'économie de consommation des bois énergie.			

Identification des éléments déclencheurs des conflits	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Chefs coutumiers, OSC, OB, radios télévision, communauté locales, peuples autochtones, leaders communautaires	Si on met en place un cadre permanent de suivi des mécanismes de gestion des conflits
Identification des tireurs des ficelles	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele		Si on met en place un cadre permanent de suivi des mécanismes de gestion des conflits
Identifications des ambassadeurs de la paix autour des aires protégées.	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele		Si on met en place un cadre permanent de suivi des mécanismes de gestion des conflits
Organisation des dialogues résilients et de réconciliation	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele		Si on met en place un cadre permanent de suivi des mécanismes de gestion des conflits
Organisation des émissions radios télévision sur la cohésion sociale et la cohabitation pacifique	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele		Si on met en place un cadre permanent de suivi des mécanismes de gestion des conflits
Sous axe stratégique 3. 4: Education environnementale			
Conception des outils sur l'éducation environnementale	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Ministère de l'éducation primaire, secondaire et technique, ESU, division de tutelle, universités et instituts supérieurs, les OSC, les OB, les médias locaux, les PTF	Si on produit les outils de formation et de gestion sur la gestion de l'environnement, et si on renforce les capacités des parties prenantes,
Formation, sensibilisation des formateurs sur l'éducation environnementale	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Idem	Si on produit les outils de formation et de gestion sur la gestion de l'environnement, et si on renforce les capacités des parties prenantes,
Organisation des dialogues entre les communautés locales (jeunes et femmes,	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo,	Idem	Si on produit les outils de formation et de gestion sur la gestion de l'environnement,

peuples autochtones sur l'éducation environnementale	Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele		et si on renforce les capacités des parties prenantes,
Organisation des émissions radios télévision	Sud-Kiivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Idem	Si on produit les outils de formation et de gestion sur la gestion de l'environnement, et si on renforce les capacités des parties prenantes,
Production des imprimés (bandes rôles, calicots, dépliants, panneaux publicitaires etc)	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Idem	Si on produit les outils de formation et de gestion sur la gestion de l'environnement, et si on renforce les capacités des parties prenantes,
Axe stratégique 3. 5 Adaptation, restauration, changement climatique, prévention et gestion des ressources naturelles			
Accompagner les activités d'Adaptation et atténuation des impacts du changement climatique à travers l'agro écologie et la restauration dans les provinces du Sud-Kivu et Maniema	National	Idem	Idem
Renforcement de capacité des parties prenantes sur gestion de bassin versant du lac Tanganyika.	National	Idem	Idem
Appui au moyen de subsistance en termes des Activités Génératrices des Revenus (Agriculture, petit élevage, pêche, petit commerce, l'apiculture, l'aquaculture, pisciculture) en faveur des communautés locales et peuples autochtones pygmées autour des aires protégées dans le grand Kivu et grand Katanga.	National	Idem	Idem
Transformation des attraits touristiques en produits touristiques et valorisation du tourisme communautaire (hippopotame, crocodile, grand signe, eau thermale, chutes d'eau, centre d'exposition d'objets d'arts des peuples autochtones pygmées) au sud- Kivu.	National	Idem	Idem

Introduction des énergies nouvelles et renouvelables plus adaptées en milieu rural (les hydroliennes « centrales sans chute », filière solaire Photo Voltaïque « coopératives d'électricité », filières biogaz à l'échelle communautaire, microcentrales, …) dans le grand Kivu.	National	Idem	Idem
Accompagner le développement de la chaine de valeur des produits agroalimentaires.	National	Idem	Idem
Aménagement des ressources d'eaux potables dans les villages autour des aires protégées.	National	Idem	Idem
Accompagnement de l'accès à l'éducation des enfants des peuples autochtones pygmées autour des aires protégées.	National	Idem	Idem
Accompagnement de l'entreprenariat autochtone basée sur les ressources naturelles autour des aires protégées.	National	Idem	Idem
Construire des centres de chaîne du froid solaire dans 200 zones agricoles rurales au Sud-Kivu et Maniema gérés ou détenus par des entrepreneurs agricoles locaux jeunes et femmes.	National	Idem	Idem
Axe stratégique 4 : Gestion des eaux et des déchets			
Collecte, tri et recyclage des déchets	Sud-Kiivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Ministère de l'environnement, division de l'environnement, division de l'hydraulique rurale, REGIDESO, les OSC, les OBC, les médias, le secteur privé (les entreprises privées de production, traitement et vente de l'eau)	Si on respecte les lois, si on accompagne les entreprises des jeunes œuvrant dans le recyclage des déchets et si la communauté s'engage dans la prévention et la gestion des risques liés à la mauvaise gestion des eaux et des déchets
Sensibilisation de la communauté locale sur l'utilisation efficace des eaux des pluies	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo,	Ministère de l'environnement, division de l'environnement, division de l'hydraulique rurale,	Si on respecte les lois, si on accompagne les entreprises des jeunes œuvrant dans

	Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	REGIDESO, les OSC, les OBC, les médias, le secteur privé (les entreprises privées de production, traitement et vente de l'eau)	le recyclage des déchets et si la communauté s'engage dans la prévention et la gestion des risques liés à la mauvaise gestion des eaux et des déchets
Vulgarisation de la loi sur l'eau et sur l'environnement	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Ministère de l'environnement, division de l'environnement, division de l'hydraulique rurale, REGIDESO, les OSC, les OBC, les médias, le secteur privé (les entreprises privées de production, traitement et vente de l'eau)	Si on respecte les lois, si on accompagne les entreprises des jeunes œuvrant dans le recyclage des déchets et si la communauté s'engage dans la prévention et la gestion des risques liés à la mauvaise gestion des eaux et des déchets
Installation des poubelles publiques	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Ministère de l'environnement, division de l'environnement, division de l'hydraulique rurale, REGIDESO, les OSC, les OBC, les médias, le secteur privé (les entreprises privées de production, traitement et vente de l'eau)	Si on respecte les lois, si on accompagne les entreprises des jeunes œuvrant dans le recyclage des déchets et si la communauté s'engage dans la prévention et la gestion des risques liés à la mauvaise gestion des eaux et des déchets
Proposition de l'édit sur l'utilisation des eaux usées	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Ministère de l'environnement, division de l'environnement, division de l'hydraulique rurale, REGIDESO, les OSC, les OBC, les médias, le secteur privé (les entreprises privées de production, traitement et vente de l'eau)	Si on respecte les lois, si on accompagne les entreprises des jeunes œuvrant dans le recyclage des déchets et si la communauté s'engage dans la prévention et la gestion des risques liés à la mauvaise gestion des eaux et des déchets
Accompagnement des entreprises des jeunes sur le traitement des eaux usées et gestion des déchets	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Ministère de l'environnement, division de l'environnement, division de l'hydraulique rurale, REGIDESO, les OSC, les OBC, les médias, le secteur privé (les entreprises privées de production, traitement et vente de l'eau)	Si on respecte les lois, si on accompagne les entreprises des jeunes œuvrant dans le recyclage des déchets et si la communauté s'engage dans la prévention et la gestion des risques liés à

			la mauvaise gestion des eaux et des déchets
Reboisement et restauration des bassins versants	Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Tshopo, Tanganyika, Ituri, Bas Uele et Haut Uele	Ministère de l'environnement, division de l'environnement, division de l'hydraulique rurale, REGIDESO, les OSC, les OBC, les médias, le secteur privé (les entreprises privées de production, traitement et vente de l'eau)	Si on respecte les lois, si on accompagne les entreprises des jeunes œuvrant dans le recyclage des déchets et si la communauté s'engage dans la prévention et la gestion des risques liés à la mauvaise gestion des eaux et des déchets
Axe stratégique 5 : Lobbying, plaidoyer et mobilisation des ressources financières			
Recherche des données réelles à présenter au près des bailleurs lors des discussions Renforcement des capacités des négociateurs et décideurs politiques dans domaines de changement environnemental Donner une assistance technique aux Ministères de l'Environnement et de Développement durable et Ministères sectoriels et de l'environnement : Agriculture et Aménagement du territoire Aligner le plan stratégique de la RDC aux priorités internationales Soutenir la participation des parties prenantes aux COPs et autres réunions de grande importance environnementales, climatiques, biodiversités et transition énergétique ; agroécologie etc. (Gouvernement, société civile, secteur privé, peuples autochtones, jeunes et femmes …) Mettre en place un TRUST FUND inclusif pour le financement des initiatives de changement climatique dans le bassin du Congo en RDC.	Nord-Kivu Sud-Kivu Maniema Katanga Kinshasa Congo central New-York Bruxelles (U .E) Les pays qui abritent les COP Equateur Ituri Bas-Uélé	- Minist7re de l'Environnement et Développement Durable ; - Division de l'Environnement, Développement Rural, Agriculture, Plan, Energie et Hydrocarbure et Mines ; - Inspection Territoriale de Développement rural, Agriculture ; - OSC, ILD, les acteurs locaux intervenant dans les domaines de l'environnement ; - Les partenaires techniques et financiers engagés dans la promotion et protection de l'environnement Ent (les ONG, Banque Mondiale, ON Environnement,…) - Les négociateurs climat, les secteurs privés (les exploitants miniers	- Si les décideurs sont réceptifs, disposent des données techniques et des capacités de négociation ; ils peuvent produire une stratégie de mobilisation des ressources susceptible de convaincre les bailleurs à financer le TRUST FUND destiné à soutenir les initiatives de changement climatique en RDC

Apporter un appui au Ministère de l'Environnement et Développement Rural dans l'élaboration du plan de mobilisation des ressources financières			
Mener un plaidoyer pour l'accès de terre aux peuples autochtones pygmées riverains des aires protégées. Organiser des campagnes de mobilisation des entreprises de recyclage des déchets plastiques	- Nord-Kivu - Sud-Kivu - Maniema - Kinshasa	- Les partenaires techniques et financiers engagés dans la promotion et protection de l'environnement Ent (les ONG, Banque Mondiale, ON Environnement,…) -	- Idem
Axe stratégique 6 : Genre, jeunesse et les peuples autochtones			
Renforcement des capacités sur la participation des hommes, femmes et jeunes sur la protection et la gestion de l'environnement ; Renforcement des capacités des jeunes sur l'élaboration de plan d'affaires, de projets résilients ; Organiser un cadre permanent d'échange entre les jeunes, femmes et les autochtones sur la protection de l'environnement ; Plaidoyer pour mettre un quota de 30% de participation des femmes dans chaque projet de l'environnement ; Faciliter les dialogues des jeunes et femmes sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, TikTok ; Mobiliser des entreprises privées (exploitants miniers, banquiers, pétroliers, communicationnels) pour mettre en place un pool des champions afin de lutter contre les changements climatiques	- Nord-Kivu - Sud-Kivu - Maniema - Katanga - Kinshasa - Congo central - New-York - Bruxelles (U .E) - Les pays qui abritent les COP - Equateur - Ituri - Bas-Uélé - BAD - RWANDA - UGANDA - KENYA - RCA et CAMEROUN - CONGO-BRAZZA - GABON	- Ministère Genre, Famille et Jeunesse ; - Ministère Environnement - Ministère Affaires sociales ; - Ministère Sports et Loisirs ; - Division de Genre, famille et Jeunesse ; - Division des Affaires Sociales ; - Inspection de l'EPST ; - Division de la Jeunesse ; - Division des Sports et Loisirs ; - Les ONG et partenaires techniques et financiers (UNICEF, ONU FEMME, UNFPI) ; - Les ILD, OSD, Autorités locales ; - Les bailleurs des fonds.	Si les moyens financiers sont disponibles pour financer les activités impliquant les jeunes, les femmes et les peuples autochtones

Faciliter les dialogues des influenceurs des réseaux sur les priorités et initiatives de lutter contre le changement climatique ; Organiser des sommets et rencontres régionales des jeunes et femmes sur les opportunités et défis liés au changement climatique; Organiser des compétitions, expositions et festivals sur le changement climatique des femmes et jeunes ; Organiser de club environnemental en milieu scolaire pour initier les jeunes dans les actions de la protection au changement climatique ; Renforcement des capacités des femmes et jeunes sur la technologie numérique et l'intelligence artificielle pour l'adaptation et la protection de l'environnement.			

EPENA utilise une combinaison d'indicateurs environnementaux, sociaux, économiques et liés à la paix afin d'évaluer efficacement son impact. Ces indicateurs permettront non seulement de mesurer le succès des programmes mis en œuvre mais aussi d'ajuster les stratégies en fonction des résultats obtenus. EPENA a développé des indicateurs SMART clairs tels que :

1. Indicateurs Environnementaux

a. Biodiversité et Conservation Nombre d'espèces protégées : Suivre le nombre d'espèces menacées qui bénéficient des efforts de conservation.
Superficie des zones protégées : Mesurer l'augmentation des zones protégées par rapport aux années précédentes.
b. Gestion des Ressources Naturelles : Taux de déforestation : Évaluer la réduction du taux de déforestation dans les zones ciblées par EPENA.
Qualité de l'eau : Analyser les niveaux de pollution dans les rivières et autres sources d'eau.

2. Indicateurs Sociaux

a. Sensibilisation et Éducation : Nombre d'ateliers ou de formations sur la conservation et la paix, mesurer le pourcentage de membres de la communauté participant aux initiatives d'EPENA.
b. Renforcement des Capacités : Évaluer le nombre d'accords ou collaborations avec d'autres ONG ou institutions locales, suivre le développement des compétences chez les participants aux programmes éducatifs.

3. I**ndicateurs Économiques**

a. Impact Économique Local : Création d'emplois verts : Mesurer le nombre d'emplois créés grâce aux initiatives environnementales.
Revenus générés par les projets durables : Évaluer les revenus générés par des projets comme l'écotourisme ou l'agriculture durable.

4. Indicateurs de Paix et Sécurité

a. Cohésion Sociale et Conflits : Fréquence des conflits liés aux ressources naturelles : Suivre la diminution des conflits dans les communautés ciblées, compter le nombre d'initiatives communautaires visant à promouvoir la paix